

CIRCULATION. DES HABITANTS DE SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE MILITENT POUR FAIRE BAISSER LA VITESSE.

Le panneau de la discorde



Le maire de Saint-Martin-Belle-Roche, André Berthoud multiplie les démarches pour l'installation d'un panneau ou d'un radar à la Bejarde. Photo P.-J. D.

Les courriers échangés entre politiques n'y font rien. Aucun panneau de ralentissement n'est prévu d'être installé dans le secteur de la Bejarde.

Vitesse. Les voitures qui traversent Saint-Martin-Belle-Roche sur la D906 roulent à grande vitesse. Dangerosité. De nombreux accidents ont déjà eu lieu sur la portion de route à hauteur du quartier de la Bejarde.

Malgré les multiples démarches, le dossier reste au point mort. Au grand désespoir du maire de la commune de Saint-Martin-Belle-Roche, André Berthoud, rien n'est fait pour que les véhicules ralentissent sur la départementale 906, à hauteur de la Bejarde, ce petit quartier entre le pont ferroviaire et l'entreprise Ricol. Pourtant, ça n'a pas été faite d'essayer.

Depuis 15 ans, cette zone dangereuse a créé de multiples accidents, dont près d'une dizaine mortels selon le maire. « Le sujet est récurrent, témoigne André Berthoud. Mon prédécesseur avait déjà demandé des aménagements. Mais rien n'a été fait ». Le conseil municipal ne demande pourtant pas la lune. « Le seul investissement que nous demandons, c'est l'installation d'un panneau qui fasse diminuer la vitesse de 90 à 70 km/h ».

La sortie du quartier de la Bejarde s'avère effectivement très dangereuse lorsque l'on souhaite se rendre en direction de Mâcon. Il faut en effet anticiper l'arrivée des véhicules qui arrivent à grande vitesse du côté de Mâcon tout en se préparant à s'insérer sur la voie qui vient de Tournus où de nombreux véhicules circulent tous les jours.

Difficile de sortir

« On nous a toujours répondu que ce passage à 90 km/h n'était pas exagéré. C'est vrai quand on roule sur la D906. Mais essayez de sortir du quartier avec des voitures qui arrivent à cette vitesse... c'est plus difficile ».

Lorsque les élus de la commune ont fait leur demande, on leur a répondu que les frais étaient trop importants pour faire le revêtement dans le secteur. « Ce n'est pourtant pas ce qu'on demande. Nous, on veut seulement l'installation d'un panneau ou d'un radar ». Les élus comme les habitants du quartier ont l'impression d'être méprisés. Le député Gérard Voisin avait envoyé une lettre au ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux. Dans ce courrier, il expliquait « emprunter très régulièrement cette

voie » et confirmait « l'urgence de mettre en place une signalétique appropriée et déployer des instruments de surveillance ». Le 25 février dernier, le ministre a demandé au préfet de se pencher sur le sujet. Problème, la Saône-et-Loire a un nouveau préfet et la France un nouveau ministre de l'Intérieur. Les efforts accomplis semblent sans lendemain. Faudra-t-il de nouveaux morts pour que les pouvoirs publics estiment nécessaires de mettre en place un simple panneau ou radar ?

Pierre-Julien Duroussay